

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 30 juin 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 167 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Laurent BELSOLA - Mireille BENEDETTI - Nassera BENMARNIA - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Marylène BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Doudja BOUKRINE - Valérie BOYER - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Gérard BRAMOULLE - Romain BRUMENT - Sophie CAMARD - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - Martin CARVALHO - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Pascal CHAUVIN - Lyece CHOULAK - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Jean-jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Alexandre DORIOL - Cédric DUDIEUZERE - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Gérard FRAU - Olivier FREGEAC - Lydia FRENTZEL - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - David GALTIER - Audrey GARINO - Gerard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Hervé GRANIER - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Frédéric GUINIERI - Jean HETSCH - Claudie HUBERT - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Vincent KORNPROBST - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Michel LAN - Vincent LANGUILLE - Stéphane LE RUDULIER - Nathalie LEFEBVRE - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Richard MALLIE - Bernard MARANDAT - Remi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Caroline MAURIN - Anne MEILHAC - Arnaud MERCIER - Eric MERY - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - André MOLINO - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Christian NERVI - Frank OHANESSIAN - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Stéphane PAOLI - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Maryse RODDE - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Michel RUIZ - Franck SANTOS - Eric SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Monique SLISSA - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Françoise TERME - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMIEL représenté par Monique SLISSA - Julie ARIAS représentée par Solange BIAGGI - Sophie ARRIGHI représentée par Laure-Agnès CARADEC - Marion BAREILLE représentée par David GALTIER - Nicolas BAZZUCCHI représenté par Gerard GAZAY - Moussa BENKACI représenté par Kayané BIANCO - Julien BERTEI représenté par Romain BRUMENT - André BERTERO représenté par Hélène GENTE-CEAGLIO - Linda BOUCHICHA représentée par Gérard FRAU - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON représentée par Emilie CANNONE - Joël CANICAVE représentée par Olivia FORTIN - René-François CARPENTIER représenté par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Jean-Pierre CESARO représenté par Jean HETSCH - Christian DELAVET

représenté par Vincent DESVIGNES - Sylvaine DI CARO représentée par Stéphanie FERNANDEZ - Claude FERCHAT représenté par Frédéric GUELLE - Claude FILIPPI représenté par Georges CRISTIANI - Agnès FRESCHÉL représentée par Jean-Marc COPPOLA - Eric GARCIN représenté par Olivier FREGEAC - Patrick GHIGONETTO représenté par Roland GIBERTI - Magali GIOVANNANGELI représentée par Michel ILLAC - Sophie GRECH représentée par Cédric DUDIEUZERE - Jean-Christophe GRUVEL représenté par Francis TAULAN - Roger GUICHARD représenté par Didier PARAKIAN - Olivier GUIROU représenté par Yves WIGT - Prune HELFTER-NOAH représentée par Anne MEILHAC - Hatab JELASSI représenté par Frédéric VIGOUROUX - Sophie JOISSAINS représentée par Gérard BRAMOULLE - Christine JUSTE représentée par Anne MEILHAC - Pierre LAGET représenté par Sarah BOUALEM - Éric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Pierre LEMERY représenté par Cédric JOUVE - Sandrine MAUREL représentée par Marie MARTINOD - Hervé MENCHON représenté par Lydia FRENTZEL - Danielle MENET représentée par Alain ROUSSET - Claudie MORA représentée par Patrick GRIMALDI - Patrick PAPPALARDO représenté par Guy TEISSIER - Roger PELLENC représenté par Marie-Ange CONTE - Anne-Laurence PETEL représentée par Philippe KLEIN - Claude PICCIRILLO représenté par Olivier FREGEAC - Patrick PIN représenté par José MORALES - Jocelyne POMMIER représentée par Grégory PANAGOUDIS - Bernard RAMOND représenté par Guy BARRET - Pauline ROSSELL représentée par Yannick OHANESSIAN - Laure ROVERA représentée par Marcel TOUATI - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Michèle RUBIROLA représentée par Vincent KORNPROBST - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Valérie SANNA représentée par Hervé GRANIER - Jean-Yves SAYAG représenté par Amapola VENTRON - Laurence SEMERDJIAN représentée par Saphia CHAHID - Marie-France SOURD GULINO représentée par Marylène BONFILLON - Nathalie TESSIER représentée par Christian PELLICANI - Jean-Louis VINCENT représenté par Stéphane PAOLI - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Franck ALLISIO - Eléonore BEZ - Corinne BIRGIN - Nadia BOULAINSEUR - Michel BOULAN - Jean-Louis CANAL - Philippe CHARRIN - Robert DAGORNE - Marc DEL GRAZIA - Philippe GRANGE - Sébastien JIBRAYEL - Gisèle LELOUIS - Jean-Marie LEONARDIS - Férouz MOKHTARI - Lisette NARDUCCI - Stéphane RAVIER - Denis ROSSI - Georges ROSSO.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Yves VIDAL représenté à 16h06 par Georges CRISTIANI - Jean-Pierre SERRUS représenté à 16h15 par Mireille BENEDETTI - Gaby CHARROUX représenté à 16h30 par Martine VASSAL - Yannick GUERIN représenté à 16h42 par Christian AMIRATY - Françoise TERME représentée à 16h43 par Régis MARTIN - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée à 17h00 par Jacky GERARD - Yves WIGT représenté à 17h00 par Frédéric GUINIERI - Martine CESARI représentée à 17h00 par Frédéric GUINIERI - Nicole JOULIA représentée à 17h26 par Patrick GRIMALDI - Daniel AMAR représenté à 17h42 par Loïc GACHON.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Véronique MIQUELLY à 15h40 - Laurent BELSOLA à 15h50 - Sabine BERNASCONI à 16h02 - Franck OHANESSIAN à 16h02 - Gilbert SPINELLI à 16h10 - Catherine VESTIEU à 16h10 - Gérard FRAU à 16h12 - Eric MERY à 16h15 - Bernard MARANDAT à 16h30 - Richard MALLIÉ à 16h40 - Vincent KORNPROBST à 16h42 - Guy TEISSIER à 16h42 - Anne REYBAUD à 16h45 - Gérard AZIBI à 16h50 - Franck SANTOS à 17h00 - Serge PEROTTINO à 17h00 - Bernard DESTROT à 17h00 - Bruno GILLES à 17h00 - Marine PUSTORINO-DURAND à 17h00 - Yves MESNARD à 17h00 - Jean-Marc COPPOLA à 17h05 - José MORALES à 17h05 - Stéphanie FERNANDEZ à 17h10 - Francis TAULAN à 17h10 - Marie BATOUX à 17h10 - Yannick OHANESSIAN à 17h10 - Audrey GARINO à 17h10 - Sophie GUERARD à 17h10 - Christian NERVI à 17h12 - Gérard BRAMOULLÉ à 17h15 - Marie-Pierre SICARD DESNUELLE à 17h15 - Emmanuelle CHARAFE à 17h22 - Kayané BIANCO à 17h22 - Stéphane PAOLI à 17h22 - Michel LAN à 17h25 - Marie-Ange CONTE à 17h25 - Monique SLISSA à 17h30 - Mathilde CHABOCHE à 17h30 - Lionel DE CALA à 17h30 - Stéphanie GRECO DE CONINGH à 17h30 - Vincent LANGUILLE à 17h30 - Romain BRUMENT à 17h40 - Patrick AMICO à 17h45 - Anne MEILHAC à 17h45 - Bernard DEFLESSELLES à 17h47 - Christian PELLICANI à 17h48 - Jessie LINTON à 17h49 - Michel ROUX à 17h55 - Anne-Marie d'ESTIENNE D'ORVES à 17h55 - Valérie BOYER à 17h55.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA-052-12059/22/CM

■ Créations et définitions d'emplois permanents et non permanents dans le cadre des besoins des services

26298

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Pour assurer l'adéquation des emplois avec les besoins de fonctionnement de la Collectivité et permettre d'intégrer les compétences professionnelles nécessaires à l'accomplissement des missions métropolitaines, il est proposé de créer et de définir l'ensemble des postes mentionnés ci-après étant précisé que les définitions d'emplois à temps complet ou non, ne donnent pas lieu à la création d'emplois budgétaires.

Nbr de postes	Créés	Définis
Permanents	5	67
Non-permanents	4	0

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique. La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent.

Il est également précisé que lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes, le recrutement se fera en application de l'article L332-8 1° du Code Général de la Fonction Publique.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°88-145 du 15 février 1988, relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n°2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique ;
- Le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents ;
- L'arrêté du 25 mai 2016 du ministre de l'éducation nationale fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat du ministre de l'Éducation nationale ;
- L'arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale ;

- L'arrêté du 29 août 2016 du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel ;
- La délibération FCT 017-1253/15/CC du 25 septembre 2015 relative à l'élargissement du dispositif de la convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE).

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Afin de promouvoir les agents inscrits sur la liste d'aptitude d'avancement de grade et de promotion interne, sont approuvées les créations de **700** emplois permanents à temps complet. Ces créations occasionneront les suppressions d'emplois budgétaires correspondants aux grades des agents qui bénéficieront d'un avancement de grade ou d'une promotion interne lors de la prochaine mise à jour du tableau des effectifs. Ces créations de grades n'entraîneront pas de création nette d'emplois budgétaires.

Avancements de grade : 661

Catégorie A : 56

8 assistants sociaux éducatifs classe exceptionnelle
4 attachés hors classe
24 attachés principaux
18 ingénieurs principaux
1 attaché principal de conservation du patrimoine
1 conseiller supérieur socio-éducatif

Catégorie B : 24

1 animateur principal 2^{ème} classe
1 rédacteur principal 1^{ère} classe
1 rédacteur principal 2^{ème} classe
12 techniciens principaux 1^{ère} classe
4 techniciens principaux 2^{ème} classe
4 éducateurs des activités physiques et sportives principaux 2^{ème} classe
1 assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe

Catégorie C : 581

135 adjoints administratifs principaux 1^{ère} classe
26 adjoints administratifs principaux 2^{ème} classe
255 adjoints techniques principaux 1^{ère} classe
75 adjoints techniques principaux 2^{ème} classe
12 adjoints d'animation principaux 1^{ère} classe
21 adjoints d'animation principaux 2^{ème} classe
13 adjoints du patrimoine principaux 1^{ère} classe
1 adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe
43 agents de maîtrise principaux

Promotions interne : 39

Catégorie A : 13

7 attachés
4 ingénieurs
1 conseiller des activités physiques et sportives
1 conservateur de bibliothèque

Catégorie B : 10

1 animateur
3 rédacteurs
1 rédacteur principal 2^{ème} classe
1 technicien principal 2^{ème} classe
4 techniciens

Catégorie C : 16

16 agents de maîtrise

Article 2 : Créations d'emplois permanents à temps complet :

Est approuvée la création de 5 emplois budgétaires afin de tenir compte des besoins de recrutement nécessaires au fonctionnement des services.

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

Il est également précisé que lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes, le recrutement se fera en application de l'article L332-8 1^{er} du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

Pour la Direction générale des services

Un emploi de directeur prospective et conseil de développement (Poste N°33238), inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des administrateurs et ingénieurs en chef territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : proposer la ligne stratégique des projets métropolitains de la métropole. Mettre en œuvre, réguler, contrôler et évaluer les plans d'action. Participer aux comités de direction et assurer la mise en place de l'organisation des services dont il a la charge.

Profil : diplôme supérieur, Bac + 5 et plus, en matière de politiques urbaines, stratégies métropolitaines, gouvernance, prospective, planification.

Pour le Territoire du Pays d'Aix

Pour le Pôle Développement économique, emploi et innovation

L'augmentation des demandes de formation au CFA se traduit par l'ouverture de nouvelles sections et nouveaux diplômes. Aussi, au regard des départs annoncés, de la nécessité légale de réduction du nombre d'heures supplémentaires et de la nécessaire adaptation (augmentation du besoin en dotation horaire) des postes de professeurs aux exigences des référentiels et à notre carte de formation, sont approuvées les 3 créations de postes d'enseignants (qui seront à pourvoir pour la rentrée de septembre 2022/23).

Un emploi de professeur de carrosserie peinture automobile (Poste N°33235) au Centre de Formation des apprentis (CFA), inscrit à la nomenclature en référence à la catégorie A technique ou administrative.

Description des missions : enseigner la technologie, l'organisation et la pratique de la carrosserie-peinture aux apprentis et stagiaires. Assurer le suivi des jeunes en entreprise et accompagner leur insertion professionnelle.

Profil : Bac professionnel ou BM Carrosserie ou à minima CAP Carrossier Peintre avec expérience confirmée.

Un emploi de professeur d'analyse fonctionnelle des systèmes, mathématiques et sciences (Poste N°33236) au Centre de Formation des apprentis (CFA), inscrit à la nomenclature en référence à la catégorie A technique ou administrative.

Description des missions : enseigner le génie mécanique (construction mécanique) aux apprentis du secteur automobile, ainsi que les mathématiques et sciences aux apprentis CAP. Assurer le suivi des jeunes en entreprise et accompagner leur insertion professionnelle.

Profil : Licence / Master en Génie Mécanique.

Un emploi de professeur de vente économie gestion (Poste N°33237) au Centre de Formation des apprentis (CFA), inscrit à la nomenclature en référence à la catégorie A technique ou administrative.

Description des missions : enseigner la technologie, l'organisation et la pratique des mathématiques aux apprentis et stagiaires, assurer le suivi des jeunes en entreprise et accompagner leur insertion professionnelle.

Profil : Master II d'économie, gestion ou commerce ou Licence professionnelle avec solide expérience dans le secteur de la vente et du commerce.

Pour le Territoire du Pays de Martigues

Pour le Pôle Projet de territoire

La mission insertion est actuellement assurée grâce à une convention de mise à disposition entrante contractualisée avec la ville de Port de Bouc, à laquelle il sera mis fin au 31 décembre 2022. Aussi, afin de permettre la continuité de cette mission, est approuvée la création d'un emploi budgétaire de chargé de mission.

Un emploi de chargé de mission Insertion sociale et professionnelle (Poste N°33240) à la Direction de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de l'économie, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emploi des attachés territoriaux, relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : développer, coordonner des actions d'insertion sociale et professionnelle en direction des publics jeunes et adultes sur l'ensemble du Territoire du Pays de Martigues. Impulser une dynamique de travail en partenariat avec les différents dispositifs d'insertion en concevant et animant des projets en cohérence avec les besoins des publics et l'environnement économique.

Profil : Bac +3 souhaité, avec une solide expérience dans les métiers de l'insertion sociale et professionnelle.

Article 3 : Définition d'emplois permanents à temps complet :

Afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, sont approuvées les définitions de **66** emplois à temps complet, ne donnant pas lieu à la création d'emplois budgétaires.

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

Pour le Territoire Marseille Provence

Pour le Pôle Eau et assainissement

Un emploi de chargé d'étude juridique (Poste N°29534) à la Direction ressources et domaine public, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : conseiller et orienter les services en leur apportant une expertise juridique. Gérer les sinistres et contentieux et faire l'analyse des actes juridiques. Gérer les Bureaux et Conseils de Métropole. Rédiger des études.

Profil : Bac +3 dans le domaine juridique

Un emploi de conducteur de travaux modifié en un emploi de chargé d'opération (poste N°29305) à la Direction de l'assainissement et du pluvial, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement. Coordonner et gérer l'exécution des chantiers de travaux neufs ou d'entretiens. Assurer la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'opérations de travaux jusqu'à leur parfait achèvement.

Profil : Bac +5 dans le domaine des travaux publics.

Pour le Pôle Infrastructures

Un emploi de chargé d'opérations tramway modifié en un emploi d'ingénieur système transport (Poste N°28284) à la Direction projets métro et tramway, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer le suivi et la coordination des études techniques en interface avec les services et les prestataires internes ou externes à la collectivité dans les domaines de l'exploitation des systèmes de transports et de la sécurité des transports guidés.

Profil : diplôme d'ingénieur

Un emploi de chargé d'études métro tramway modifié en un emploi de chargé d'opérations (Poste N°32629) à la Direction projets métro et tramway, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter, en appui au chef de projet Tramway, les travaux d'une opération complexe de tramway : l'extension de la ligne de tramway entre Aubagne et La Bouilladisse. Piloter une équipe de responsables de marchés dans la conduite de l'opération. Assurer son rôle de responsable dans le suivi des marchés travaux et des marchés de prestations nécessaires à la réalisation du tramway.

Profil : diplôme d'ingénieur

Pour le Pôle Propreté, cadre de vie, valorisation des déchets

Un emploi de chargé de mission études prospective innovation modifié en un emploi de chargé de mission système d'information (Poste N°25153) à la Direction de l'innovation, de la prospective et du partenariat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer la cohérence et l'administration du système d'informations du pôle déchets et de ses données. Coordonner et développer les projets numériques du pôle.

Profil : Bac +5, maîtrise de l'outil informatique /SIG

Pour le Pôle Valorisation et développement urbain

Un emploi d'agent portuaire modifié en un emploi de maître de port adjoint Vieux-Port (Poste N°27852) à la Direction de l'Environnement et des ports de plaisance, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : seconder le Maître de port dans ses attributions. Mettre en œuvre les orientations définies sur les thématiques de la mer, du littoral et des ports. Conseiller et apporter son aide en matière d'exploitation, d'aménagement et de développement des infrastructures portuaires. Gérer l'activité de la capitainerie. Faire respecter la réglementation applicable sur l'espace portuaire. Préparer les conseils portuaires et représenter la Direction aux conseils portuaires et toute autre réunion. S'assurer du bon déroulement des manifestations.

Profil : Formation technique/administrative. Maîtrise du règlement de police des ports, des techniques de matelotage, le langage marin, les bateaux, et les techniques de procédure radio. Connaissances du fonctionnement des régies d'avances/recettes/dépenses, les règles de l'achat public. Permis B et mer côtier exigés.

Un emploi de chargé d'études air, bruit et environnement modifié en un emploi de chargé de mission ports de plaisance (Poste N°19561) à la Direction de l'Environnement et des ports de plaisance, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : conseiller la direction sur les choix stratégiques à opérer. Concevoir et mettre en place des politiques sur l'activité des Ports de plaisance, dans les domaines juridiques, financiers et économiques. Veiller à la sécurisation juridique des Conseils portuaires et de l'ensemble des actes de la direction (notamment les arrêtés liés à la gestion des cales de mise à l'eau et des règles de navigation). Assurer l'interface avec les différents interlocuteurs (internes et externes). Piloter les dossiers transversaux et structurants de la direction.

Profil : Formation supérieure (à minima licence) en Droit / Administration publique. Connaissance des activités portuaires et de plaisance.

Pour le Pôle Voirie, espace public, circulation

Un emploi de dessinateur projeteur modifié en un emploi de gestionnaire études (Poste N°30124) à la Direction aménagement de l'espace public, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer (alignements) ou vérifier (autorisations de construire) la conception d'un projet d'étude à partir d'un cahier des charges et/ou de spécifications techniques. Traiter le suivi et le classement des courriers. Assurer la coordination de certains dossiers et les relations avec les demandeurs.

Profil : Niveau Bac

Un emploi d'assistant urbanisme (Poste N°30129) à la Direction aménagement de l'espace public, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer l'instruction des dossiers de classement et déclassement des voies, des dossiers complexes à composante foncière ou juridique et des dossiers d'avenant aux PV de transfert des voies.

Profil : Niveau Bac

Pour le Territoire du Pays d'Aix

Pour le Pôle Déplacements et espaces publics

Un emploi de dessinateur projeteur (Poste N°30858) à la Direction de la voirie, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des techniciens et adjoints techniques territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : participer à la conception des projets d'aménagement et à la vérification des plans dans le domaine des VRD, en tant que dessinateur projeteur, et produire l'ensemble des éléments cartographiques du service. Instruire les demandes d'occupation du domaine public (y compris les infrastructures de télécommunication) et assurer la surveillance des travaux, en tant que contrôleur de travaux. Assurer l'interface avec le guichet unique.

Profil : Bac minimum, expérience en cartographie

Pour le Pôle Développement économique, emploi et innovation

Un emploi de professeur de mathématiques et sciences (Poste N°25930) au Centre de Formation des apprentis (CFA), inscrit à la nomenclature en référence à la catégorie A technique ou administrative.

Description des missions : enseigner la technologie, l'organisation et la pratique des mathématiques aux apprentis et stagiaires. Assurer le suivi des jeunes en entreprise et accompagner leur insertion professionnelle.

Profil : Licence ou Master II Mathématiques ou Sciences

Un emploi de professeur de français et histoire-géographie (Poste N°25938) au Centre de Formation des apprentis (CFA), inscrit à la nomenclature en référence à la catégorie A technique ou administrative.

Description des missions : enseigner le français et l'histoire géographique à des classes de CAP, BP, BAC PRO ou BTS. Assurer le suivi des jeunes en entreprise et sur le lieu de formation et favoriser leur insertion professionnelle.

Profil : Licence ou Master en lettres ou histoire géographique avec une expérience de 5 ans minimum dans la formation.

Un emploi de chef de service PLIE modifié en un emploi de chargé de mission accompagnement à l'emploi (Poste N°26104) à la Direction de l'emploi et de l'insertion, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : animer et gérer le dispositif d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi (PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Superviser les agents de gestion des dispositifs d'inclusion sociale, coordonner les différentes politiques d'emploi, de formation et d'insertion des membres fondateurs du PLIE (État, Région, Département 13 et 84, Pays d'Aix, ...), gérer le FSE (Fonds Social Européen).

Profil : Bac +5 souhaité

Pour le Pôle Environnement

Un emploi de chargé d'aménagement forestier (Poste N°31636) à la Direction du grand site Concors – Sainte Victoire, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et techniciens territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description des missions : assurer la programmation et la conduite d'opérations de prévention des incendies sur les massifs concernés. Suivre les chantiers forestiers d'insertion sur l'ensemble des massifs du Pays d'Aix.

Profil : Bac +2 minimum

Pour le Pôle Services à la population

Un emploi de chef de service régie de collecte secteur Sud-Est (Poste N°31653) à la Direction de la collecte des déchets, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : être responsable de l'exécution du service de collecte des déchets ménagers et des missions associées sur son secteur géographique.

Profil : Bac +5 souhaité

Un emploi de chef de service régie de collecte secteur Sud-Ouest (Poste N°32077) à la Direction de la collecte des déchets, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : être responsable de l'exécution du service de collecte des déchets ménagers et des missions associées sur son secteur géographique.

Profil : Bac +5 souhaité

Un emploi de conseiller tri prévention modifié en un emploi d'assistant de gestion (Poste N°31969) à la Direction Fonctions supports et développement, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : être en charge du suivi de l'activité du service au travers le contrôle et la mise en œuvre du reporting de données d'activité, de l'élaboration du budget et du suivi d'exécution budgétaire, du soutien à la préparation des marchés et à leur suivi d'exécution.

Profil : Bac + 2 souhaité avec connaissances en gestion budgétaire et marchés publics

Un emploi de chef de mission pluvial modifié en un emploi de chargé de mission pluvial (Poste N°33007) à la Direction de l'assainissement et du pluvial, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer le pilotage et le suivi de projets, des travaux d'aménagement des réseaux et ouvrages en MOA directe ou en TTMO, MOD tout en encadrant les 2 conducteurs de travaux.

Profil : Diplôme de l'enseignement supérieur (Bac +4 / 5) dans les domaines hydraulique ou sciences de l'eau ou VRD.

Pour le Pôle Urbanisme aménagement

Un emploi de chargé d'opérations (Poste N°29201) à la Direction Habitat et politique de la ville, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en œuvre, gérer et assurer le suivi d'actions relevant de la politique locale de l'Habitat et des Gens du Voyage pour le territoire, sous l'autorité du Directeur de l'Habitat.

Profil : Bac +3 à Bac +5 souhaité ; expérience souhaitée en conduite de projets

Un emploi de chargé de mission PLUi (Poste N°32735) à la Direction de l'urbanisme, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : suivre l'élaboration du PLU intercommunal. En lien avec le bureau d'études, suivre et animer l'ensemble de la procédure d'élaboration du PLUi, ainsi que les processus généraux de concertation mis en place.

Profil : Formation supérieure en urbanisme et aménagement du territoire (Bac+4 ou Bac+5)

Pour le Territoire Istres Ouest Provence

Un emploi de gestionnaire développeur numérique modifié en un emploi de développeur économique (Poste N°31232) à la Direction de l'emploi, la formation, l'insertion et l'économie, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : instruire les projets d'implantation, de création et développement d'entreprises. Accompagner les entreprises innovantes à la formalisation et à la viabilisation de leur projet. Promouvoir les zones d'activités, les dispositifs métropolitains et les entreprises du territoire lors des salons économiques.

Profil : diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine de l'analyse financière et gestion de projet (Bac +3 à +5)

Pour le Pôle Culture et sport

Un emploi d'agent de bibliothèque (Poste N°31496) à la Médiathèque intercommunale Istres-Ouest Provence, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer la constitution et la responsabilité du fonds patrimonial et local Ressources et Mémoires. Assurer la responsabilité documentaire d'un ou plusieurs domaines à l'échelle du réseau, ainsi que la médiation documentaire auprès du public. Concevoir et mettre en œuvre des projets d'action culturelle du département à l'échelle du réseau et du site.

Profil : Bac +2 minimum

Un emploi de responsable Territoire Istres Entressen modifié en un emploi de directeur (Poste N°33104) à la Médiathèque intercommunale Istres-Ouest Provence, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des conservateurs territoriaux de bibliothèques relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer la direction des médiathèques du territoire Istres-Entressen, participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de la lecture publique sur le réseau Istres-Ouest Provence, sous la responsabilité du Directeur. Coordonner et développer les projets en matière de création numérique.

Profil : niveau Master

Un emploi de directeur adjoint politique documentaire (Poste N°31547) à la Médiathèque intercommunale Istres-Ouest Provence, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des bibliothécaires relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter la politique documentaire du réseau, encadrer le travail des responsables de département, superviser le fonctionnement et le développement du logiciel documentaire, participer à la formation professionnelle continue des bibliothécaires, participer au développement organisationnel du réseau et à l'évolution de ses services.

Profil : niveau Master

Un emploi de responsable de pôle thématique (Poste N°31518) à la Médiathèque intercommunale Istres-Ouest Provence, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer la responsabilité documentaire d'un ou plusieurs domaines à l'échelle du réseau, ainsi que la médiation documentaire auprès du public. Concevoir et mettre en œuvre des projets d'action culturelle du département à l'échelle du réseau et du site. Encadrer l'équipe de son pôle.

Profil : Bac +2 minimum

Un emploi de responsable administratif et financier modifié en un emploi de chef de service administration (Poste N°31393) au Conservatoire de musique et de danse, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : concevoir et proposer un projet de service en vue d'optimiser la gestion et le suivi administratif de l'entité. Assurer la gestion administrative et financière du conservatoire, encadrer les différentes équipes administratives.

Profil : Bac +3

Pour le Pôle Dynamiques urbaines et développement durable

Un emploi de chargé d'études en planification urbaine (Poste N°19930) à la Direction de l'aménagement, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : conduire et gérer en mode projet des documents d'urbanisme de planification urbaine et d'aménagement pour le compte de la commune de Miramas. Veiller à la cohérence des projets avec la politique urbaine de la collectivité et la réalité territoriale. Élaborer des documents d'urbanisme de compétence métropolitaine en application des délibérations "cadre" nouvellement instaurées. Participer également à la préfiguration et à l'élaboration du PLUi.

Profil : Master II en urbanisme aménagement du territoire et du développement durable et/ou une formation supérieure en droit public et / ou une solide expérience des collectivités territoriales à un poste de responsabilité

Pour le Territoire Pays de Martigues

Pour le Pôle Technique

Un emploi de responsable administratif et relation à l'usager (Poste N°19548) à la Direction Gestion des déchets ménagers, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter, organiser, gérer et contrôler l'ensemble des procédures administratives et budgétaires. Suivre et traiter les marchés publics. Encadrer et animer l'équipe des adjoints administratifs. Assurer l'interface avec les services de la DRH.

Profil : Bac +3

Pour la Direction générale adjointe Affaires générales, Moyens généraux

Un emploi d'assistant administratif (Poste N°25731) à la Direction des moyens généraux, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer la gestion administrative et financière des marchés de nettoyage, le suivi des demandes des Directions et l'encadrement des contrôleurs nettoyage.
Profil : niveau Bac

Pour la Direction générale adjointe Commande publique, Affaires juridiques

Un emploi de coordinateur de dossiers (Poste N°27034) à la Direction de la commande publique, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : coordonner le suivi administratif des dossiers de marchés publics et s'assurer de la bonne exécution des commissions et des marchés publics.

Profil : niveau Bac

Un emploi de conseiller juridique (Poste N°25736) à la Direction de la commande publique, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer la sécurité juridique des procédures de marchés publics. Communiquer sur la réglementation et son application au sein de la Métropole. Rédiger et animer des formations internes en matière de marchés publics. Mise en place d'outils opérationnels : fiches pratiques des procédures, guides, clausiers-types, etc. Contrôler, suivant une stratégie définie avec le chef de service, un échantillon de consultations lancées par la Métropole et formuler des recommandations afin de sécuriser les pratiques.

Profil : diplôme de l'enseignement supérieur type Master II en Droit Public ou équivalent

Un emploi de conseiller juridique (Poste N°25670) à la Direction Juridique, schémas grands projets et contentieux, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Assurer le traitement et le suivi des dossiers pré-contentieux et contentieux de l'établissement, et apporter une aide à la définition des orientations stratégiques et à la prise de décision

Profil : diplôme de l'enseignement supérieur type Master II en Droit Public ou équivalent

Un emploi d'auditeur externe modifié en un emploi de conseiller juridique (Poste N°27067) à la Direction Institutionnel et Juridique, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : produire des conseils, des avis et des notes de nature juridique aux différents services de la Métropole. Aider à la décision, contrôler et sécuriser les actes.

Profil : diplôme d'études supérieures en Droit (DEA, DESS, Master II). Expérience dans des fonctions similaires ou de responsabilité de l'action publique.

Un emploi de conseiller juridique (Poste N°27154) à la Direction Juridique, schémas, grands projets, contentieux, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer le conseil et l'assistance juridiques auprès des services opérationnels et de la Commande publique concernant la gestion des services publics afin d'aider à la définition des orientations stratégiques et à la prise de décision. Produire également des conseils, des avis et des notes de nature juridique aux différents services de la Métropole.

Profil : Bac + 5 type Master II Droit Public. Être un expert en Droit Public et plus particulièrement en Droit Public des Affaires.

Pour la Direction générale adjointe Communication, Relations Extérieures et Grands Évènements

Un emploi de chef de service communication institutionnelle et événementielle modifié en un emploi de chef de projet institutionnel (Poste N°25636) à la Direction de la communication institutionnelle et des grands événements, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter des projets de communication institutionnelle : conseil, prise en charge, suivi et contrôle des demandes de prestations, coordination. Être garant de la conformité des projets avec la stratégie communication de la Métropole. S'assurer de la cohérence et du développement de l'image de la Métropole sur le plan territorial, national et international. Participer à l'organisation d'événements internes et externes.

Profil : d'un niveau Master dans le domaine de la communication, le chef de projet doit maîtriser le mode projet, de l'analyse du besoin et de la planification jusqu'au suivi administratif et financier du projet. Un niveau expert est attendu sur les techniques de communication et la chaîne graphique. Être en capacité de réagir rapidement dans des situations d'urgence.

Pour la Direction générale adjointe Développement urbain et stratégie territoriale

Un emploi de directeur adjoint ressources modifié en un emploi de chargé de mission marchés publics (Poste N°19966) à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : accompagner et conseiller les directions de la DGA dans leur démarche de définition de leur besoin. Concevoir et suivre les Marchés Publics. Apporter son expertise dans les contrats complexes de la définition à l'exécution. Préparer les rapports d'analyses des offres des Marchés. Assurer le suivi budgétaire des marchés, conventions et DSP. Contribuer à la préparation des plans de financements des opérations d'Investissement. Mettre à jour les tableaux de bord de suivi des Marchés.

Profil : Formation supérieure (Bac+3 à minima) en Droit / Gestion et administration publique / Marchés publics.

Un emploi de secrétaire – agent de gestion modifié en un emploi de chargé de gestion administrative (Poste N°26877) à la Direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : préparer les dossiers de subventions pour percevoir les recettes attendues de la part des partenaires (Anah, Région, Département). Suivre les recettes (Anah) à percevoir sur les opérations sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole et des recettes de participations des Collectivités locales pour les subventions d'amélioration de l'habitat, octroyées aux propriétaires privés (avances de subvention Région et Département faites par la Métropole). Participer à la mise en œuvre opérationnelle de 4 OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat) de renouvellement urbain sur le Centre-Ville de Marseille à compter de 2023. Participer à la réalisation de documents de synthèse, et de bilans d'évaluation.

Profil : Bac +2 minimum – Être sensibilisé(e) aux règles et procédures applicables au domaine de l'habitat et de l'urbanisme – Avoir des connaissances sur les acteurs et les métiers de l'habitat, de la rénovation urbaine et de la politique de la Ville, mais également sur les modalités de financement et le suivi administratif et financier des projets.

Un emploi de conducteur travaux maintenance (Poste N°32648) à la Direction de la Maîtrise d'ouvrage et de l'ingénierie des bâtiments, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : gérer la maintenance des bâtiments et leurs améliorations. Garantir le bon fonctionnement de ses équipements, l'entretien de ses bâtiments, sa sécurité grâce au budget mis à votre disposition. S'assurer que les bâtiments sont aux normes et permettent l'accueil du public et du personnel.

Profil : Bac+2/BTS, formation et/ou expérience dans la gestion d'un patrimoine technique (CVC, électricité, second œuvre, équipements techniques...). Maîtrise des techniques, des réglementations et normes associées ainsi que les procédures des marchés publics et les procédures administratives et financières des collectivités publiques.

Un emploi de surveillant de travaux (Poste N°27268) à la Direction de la Maîtrise d'ouvrage et de l'ingénierie des bâtiments, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : réceptionner les demandes d'intervention et en assurer le traitement, notamment la bonne attribution. Assurer le suivi des demandes en contrôlant les délais. Venir en appui des responsables de sites pour la formulation des besoins. Assurer des dépannages urgents et des mises en sécurité électriques.

Profil : BEP / CAP ou équivalent. Maîtrise des métiers du bâtiment, les règles de sécurité, et la réglementation notamment dans le domaine de l'électricité. Connaissance des bases du code des marchés publics.

Pour la Direction générale adjointe Développement économique et attractivité

Un emploi de chef de projet foncier et immobilier modifié en un emploi de chargé de mission économique (Poste N°29523) à la Direction du développement des entreprises et de l'offre territoriale, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : contribuer à la production et à la mise en œuvre des documents d'orientation stratégiques en matière d'aménagement économique territorial (DOFIE). Suivre et s'assurer de la bonne exécution des opérations d'aménagement économique ou de requalification de zones d'activités économiques et participer ponctuellement à l'appui technique à l'implantation au service Entreprises et Grands Comptes.

Profil : Bac +3

Un emploi de chargé de mission partenariat avec le monde économique modifié en un emploi de chargé de mission développement (Poste N°33009) à la Direction du développement des entreprises et de l'offre territoriale, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : favoriser la mise en relation entre les entreprises du territoire et les acteurs de l'emploi/de la formation professionnelle. Contribuer à la mise en œuvre opérationnelle d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences au niveau du territoire Métropolitain (notamment sur les filières stratégiques de l'économie métropolitaine). Concevoir et animer une offre de services métropolitaine aux entreprises pour une meilleure adéquation offre / demande d'emplois (packs recrutement et mobilité).

Profil : Bac +3

Un emploi d'agent de liaison administrative modifié en un emploi de chef de projet industries culturelles et créatives (Poste N°23012) à la Direction du développement des entreprises et de l'offre territoriale, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : construire en partenariat et piloter une stratégie et un plan d'actions (feuille de route) pour le développement de la filière des industries culturelles et créatives. En coordonner la mise en œuvre opérationnelle et l'évaluation. Piloter ou, selon les cas, participer au déploiement des projets structurants et des actions de la filière mais aussi d'autres filières prioritaires du territoire. Accompagner les projets d'implantation et de développement des entreprises de la filière ainsi que les acteurs experts de la filière.

Profil : Bac +3

Un emploi d'assistant de direction modifié en un emploi de gestionnaire administratif (Poste N°26192) à la Direction ressources, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : apporter un appui administratif à la direction ressources dans son organisation et son fonctionnement quotidien en assurant une assistance en terme de coordination, de gestion, de communication, d'information, de classement et de suivi des dossiers. Apporter aux directions métiers et services de la DGA un appui à la fluidité et à la gestion performante des ressources internes (RH, finances, juridique, commande publique).

Profil : Bac minimum

Pour la Direction générale adjointe Finances et budget

Un emploi de coordinateur exécution financière (Poste N°28009) à la Direction gestion exécution financière, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer un relais de supervision des équipes décentralisées de l'exécution financière sur les territoires d'Aix en Provence et d'Istres. Assurer un point d'entrée dans la relation aux directions opérationnelles situées sur les territoires. Mettre en place des procédures comptables et suivre l'exécution des projets de la DGA sur site. Être garant de l'exécution comptable et des délais de paiement de la Métropole.

Profil : Bac +3 minimum

Un emploi d'assistant de direction (Poste N°28142) à la Direction ressources, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : sous la coordination du Directeur Ressources, apporter une aide permanente au DGA et à son équipe rapprochée en termes d'organisation, de gestion, de communication, d'information, d'accueil et de classement. Contribuer à la préparation des Conseils Métropolitains et des temps forts de la Direction. Recueillir et traiter les informations nécessaires au fonctionnement administratif de la DGA. Suivre et gérer les dossiers administratifs.

Profil : Bac +2

Un emploi d'analyste financier (Poste N°33239) à la Direction stratégie financière et budget, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : participer aux missions de prospectives et de stratégie budgétaire des compétences transférées. Accompagner la réalisation de prospectives financières et produire de la communication financière. Assurer l'actualisation, le suivi, l'analyse du système d'information et des fichiers relatifs à la prospective financière. Se coordonner avec les analystes financiers chargés des budgets et les directions opérationnelles pour assurer la fiabilité des informations financières intégrées dans la prospective. Participer également au pilotage des relations financières avec les communes et au suivi des dispositifs conventionnels.

Profil : Bac +3 minimum – Diplôme d'études supérieures en finances publiques.

Un emploi de chargé de gestion subventions et recettes (Poste N°28065) à la Direction stratégie financière et budget, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : garantir la cohérence des inscriptions budgétaires de recettes et participer au suivi de la Programmation Pluriannuelle des Investissements. Assurer des suivis spécifiques de typologie de recettes en fonction des enjeux tels que les conventions de transports temporaires de maîtrise d'ouvrage, la mise à disposition de personnel... Assurer le lien entre les subventions, les recettes et le suivi budgétaire.

Profil : Bac +2 en gestion administrative et financière

Un emploi de chef de mission CLECT modifié en un emploi de conseiller stratégie financière (Poste N°28270) à la Direction stratégie financière et budget, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : en collaboration directe avec le Directeur Stratégie Financière et Budget, assurer la gestion de dossiers transverses, techniques et stratégiques sur lesquels il faut apporter une analyse d'expertise. Collaborateur de grande proximité du Directeur, assurer sa représentation et son relais.

Profil : Bac +3 minimum

Pour la Direction générale adjointe Innovation numérique Systèmes d'informations

Un emploi de gestionnaire relations usagers (Poste N°28482) à la Direction des services supports, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : participer activement à la mise en œuvre et à la coordination des actions liées au dispositif Engagés au Quotidien (centre d'appels, site web et application numérique) en lien avec les directions opérationnelles de la Métropole. Assurer au quotidien le pilotage de la performance du centre d'appels EAQ et des canaux numériques. Mettre en œuvre les orientations et axes définis par le service et validés par la direction.

Profil : Bac +2 ou équivalent

Un emploi de technicien réseaux et sécurité (Poste N° 28701) à la Direction des infrastructures informatiques et télécommunications, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : réaliser les commandes, le paramétrage et l'installation des équipements réseau (éléments actifs, sondes pare-feu, bornes WIFI) pour assurer la cohérence, la qualité et la sécurité du SI métropolitain. Assister techniquement les équipes MOA lors des déploiements et être le garant du bon fonctionnement de ces matériels.

Profil : Bac +2

Un emploi de directeur proximité Est / Qualité modifié en un emploi de chef de projet informatique sénior – domaine mobilité et transports (Poste N°31473) à la Direction des études et du développement du système d'information, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer le pilotage des projets informatiques dans le domaine de la mobilité (applications web et mobiles) : conduire des projets d'informatisation du domaine transport, organiser et garantir le maintien en condition opérationnelles des applications existantes, produire des indicateurs de pilotage, de suivi et d'évaluation, coordonner les programmes dans le domaine de la mobilité (sous-projets transports) et assister le chef de service dans ses missions de pilotage stratégique.

Profil : Bac +5 - domaine Informatique et/ou gestion de projet

Un emploi de directeur général adjoint délégué / service transports modifié en un emploi d'architecte technique informatique (Poste N°21099) à la Direction infrastructures informatiques et télécommunications, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : l'architecte technique est en charge de la partie technique de l'installation et de la gestion de systèmes informatiques. Outre la définition et l'intégration de chaque solution nouvelle liée à la mobilité, il sera également amené à coordonner des projets lancés au sein de la Direction sur le SI transport. Il garantit une cohérence technique et fonctionnelle de l'ensemble des solutions intégrées.

Profil : Diplôme d'ingénieur

Un emploi d'agent de gestion RH modifié en un emploi d'ingénieur système réseaux (Poste N°28984) à la Direction infrastructures informatiques et télécommunications, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer l'exploitation et le maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des infrastructures informatiques. Prendre en charge les incidents et demandes de modification sur les Datacenter, les serveurs, les équipements réseaux et sécurités, les annuaires, les applications transverses et les applications d'infrastructures avec la supervision, le traitement et la résolution des incidents, la gestion de la relation avec les utilisateurs internes ou externes à la DGA INSI, le pilotage des interventions des prestataires de service. Apporter une expertise technique auprès des clients internes (MOA), architecte technique, chef de projets et assurer un soutien nécessaire aux équipes. Assurer le déploiement et la mise en œuvre des infrastructures informatiques dans le cadre de projets internes ou externes.

Profil : Bac +5 – Diplôme d'ingénieur

Pour la Direction générale adjointe Mobilité, Déplacement, Transport, Espace public et Voirie

Un emploi de chargé de gestion technique (Poste N°29175) à la Direction de proximité Sud, offre, régie, systèmes d'information, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : gestion des projets digitaux (LePilote.com, application La Métropole Mobilité, médias). Responsable technique pour la définition des fonctionnalités, des parcours clients, les solutions techniques, les IHM clients, les BO d'administration des médias. Assurer le maintien en conditions opérationnelles des médias de la DGA auprès des utilisateurs.

Profil : Bac à Bac +2. Expertise dans le domaine des techniques numériques, sites web et application mobile.

Un emploi de chef de service modifié en un emploi de chargé de gestion entretien bâtimentaire et équipements de mobilité (Poste N°28662) à la Direction infrastructures, stationnement et équipements de mobilités, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : Assurer la gestion la mise en sécurité des sites. Intervenir pour la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation des sites métropolitains de mobilité exploités en régie et délégués. Assurer le suivi sur site des travaux à réaliser par les concessionnaires. Veiller à la tenue des inventaires des équipements et à la consommation des crédits alloués aux investissements et au fonctionnement. Assurer la réalisation des travaux de réparation et de maintenance des équipements, et de rénovation des ouvrages de mobilité. Veiller à la tenue et l'actualisation des inventaires des ouvrages délégués.

Profil : Bac à Bac +2 : entretien bâtiments et sécurité des ouvrages

Un emploi de chargé d'opérations (Poste N°28638) à la Direction infrastructures, stationnement et équipements de mobilités, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et ingénieurs en chef territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : représenter le MOA sur les plans technique, administratif et financier lors des phases de programmation, conception et réalisation d'opérations complexes en milieu urbain d'infrastructures et de superstructures des équipements de développement du TC et des modes actifs (BHNS, Pôles d'échanges, GR/PR...). Ces opérations concernent des travaux neufs et des programmes de réhabilitation d'équipements existants.

Profil : ingénieur généraliste ou équivalent (VRD, bâtiments, infrastructures)

Un emploi de chargé d'opérations (Poste N°28648) à la Direction infrastructures, stationnement et équipements de mobilités, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et ingénieurs en chef territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : représenter le MOA sur les plans technique, administratif et financier lors des phases de programmation, conception et réalisation d'opérations complexes d'infrastructures et de superstructures des équipements de développement du transport en commun et des modes actifs. (Ces opérations concernent des travaux neufs ou de réhabilitation d'équipements existants.) Piloter les opérations : coordonner l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation de projets (acquisitions foncières, procédures règlementaires, MP, concertation, communication, budgets, suivi technique...). Assurer le lien entre les intervenants : services de la Métropole, partenaires et institutions extérieurs, élus métropolitains et communaux.

Profil : ingénieur généraliste ou équivalent (VRD, bâtiments, infrastructures)

Un emploi de surveillant de transport (Poste N°29250) à la Direction de proximité Centre Nord-Ouest économie des transports, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : contrôler la bonne exécution des services de transports et des conditions de leur réalisation ; relever des éléments non-conformes. Assurer les contrôles contradictoires avec le délégataire et une veille du réseau de transport (sécurité, maintenance, dégradation, propreté des points d'arrêts, affichage, équipements billettiques, ...). Assurer la continuité des observations jusqu'à leur résolution et l'application des pénalités le cas échéant.

Profil : agent de maîtrise expérimenté, au fait des dispositions relatives à la démarche qualité et aux pénalités du contrat de DSP

Pour la Direction générale adjointe Projet métropolitain et Conseil de développement

Un emploi de chargé de mission conseil de développement (Poste N°20878) à la Direction conseil de développement, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : animer le dispositif, et notamment les réunions dédiées aux réponses à saisine ou auto-saisine dont il aura la charge, assurer la logistique des séances en lien avec le secrétariat, de produire et de valoriser les travaux issus des cycles de réflexion de la société civile et des citoyens, de mener des partenariats en interne et en externe à la Métropole, de faire réseau avec d'autres instances de participation, de prospecter et capitaliser des contacts utiles pour les travaux des membres (pour auditions, visites...), d'accroître l'audience et la reconnaissance du Conseil de Développement, de contribuer à l'utilisation et à la visibilité accrues du site internet du CDD (rédaction articles...).

Profil exigé : forte expérience dans le domaine du développement territorial, communication, stratégie.

Niveau études supérieures management territorial, communication, développement territorial.

Pour la Direction générale adjointe des Ressources Humaines

Un emploi d'agent d'accueil caisse modifié en un emploi de chargé de mission santé (Poste N°30846) à la Direction Accompagnement et qualité de vie au travail, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : sous l'autorité directe du médecin agréé, incarner une dimension intersectorielle et transversale de la politique de santé de la Métropole. Renforcer de manière significative la qualité de mise en œuvre administrative de la politique de santé en lien avec le médecin agréé et les équipes du service MAS et équipes pluridisciplinaires de la DAQVT et DGARH. Assumer la responsabilité de garantir la bonne coordination administrative, la gestion et le contrôle de l'ensemble des procédures liées au suivi médical des agents en lien avec le médecin agréé. Proposer toutes mesures favorables à la mise en relation avec les services métropolitains. Permettre une optimisation du traitement des dossiers des agents et ce, dans des délais sensiblement réduits.

Profil : Bac + 3 en GRH, santé publique, IEP, Droit.

Un emploi de gestionnaire formation modifié en un emploi de chargé de mission coordination statutaire et diffusion de processus RH (Poste N°26329) à la Direction Recrutements et carrières, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer l'analyse de dispositifs statutaires, sa diffusion et les conseils relatifs à leur mise en place (ces dispositifs constituent un avis d'aide à la décision sur sollicitation hiérarchique et l'apport d'une technicité pointue en matière statutaire). Faciliter l'adéquation entre le SIRH (Astre RH) et les besoins des utilisateurs de la direction (paramétrage des rubriques, demandes de création des rubriques, rédaction et mise à jour des matrices des arrêtés et contrats et des courriers d'accompagnement). Réaliser la coordination des procédures de la direction (répertorisation, priorisation, mise à jour et diffusion) ainsi que la centralisation, le contrôle et la mise en cohérence des rapports et délibérations produits par le service structurant le cadre institutionnel de l'administration (comité technique, bureau/conseil métropolitain).

Profil : Bac +3 ressources humaines

Un emploi de gestionnaire comptable modifié en un emploi de chargé de coordination de dossiers paie et facturation (Poste N°26080) à la Direction Recrutements et carrières, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : organiser les opérations de fin de paie du contrôle comptable à l'intégration dans le système d'information (SI) et coordonner la production de tous les actes justificatifs de paie. Suivre le traitement des factures et son optimisation.

Profil : Bac

Un emploi de gestionnaire comptable modifié en un emploi de chargé de gestion RH GPEEC (Poste N°26083) à la Direction Recrutements et carrières, inscrit à la nomenclature en référence aux grades des rédacteurs principaux de 2^e et 1^{ère} classe territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : contribuer auprès du Chef de Projet GPEEC à la réalisation d'un diagnostic sur les ressources humaines et à l'élaboration des scénarios prospectifs, en vue de proposer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques. Participer à l'analyse des besoins quantitatifs et qualitatifs en personnel, actuels et futurs, pour répondre aux projets de développement de la Métropole. Coordonner le pilotage du tableau des emplois. Impulser des idées innovantes en vue de déployer la marque employeur auprès des différents services et directions.

Profil : Bac +2 à Bac +3 dans le domaine des Ressources Humaines.

Un emploi de chargé de coordination RH modifié en un emploi de chargé de communication interne (Poste N°26170) à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux et aux grades des rédacteurs principaux 1^{ère} et 2^{ème} classe relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description des missions : initier, sous l'autorité du responsable de l'équipe communication interne et en lien avec la DGARH, une communication interne à 360° auprès des personnels métropolitains, notamment sur le volet RH. Contribuer, dans un périmètre de communication interne qui sera à affiner, au développement de toute initiative visant à informer et fédérer les personnels métropolitains sur les grands enjeux de l'institution.

Profil : Bac +2 / Bac +3

Un emploi de gestionnaire polyvalent modifié en un emploi de chargé de mission relations sociales (Poste N°26149) à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en œuvre un dialogue social de qualité par l'organisation, le bon fonctionnement et le suivi des instances représentatives, tout en apportant une réponse aux sollicitations syndicales et aux différentes problématiques liées à leurs activités. Seconder et suppléer directement le chef de service dans la gestion et la coordination de l'équipe pour la bonne réalisation des objectifs du Service relations sociales.

Profil : Bac +3 en Droit public

Un emploi de chargé de mission relations sociales (Poste N°31610) à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : participer, par un appui juridique, à la mise en œuvre d'un dialogue social de qualité. Contribuer à l'organisation, au bon fonctionnement et suivi des instances représentatives, tout en apportant une réponse aux sollicitations syndicales et aux différentes problématiques liées à leurs activités.

Profil : Bac +3 en Droit public

Article 4 : Définition d'emplois permanents à temps non complet :

Afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, est approuvée la définition d'un emploi à temps non complet, ne donnant pas lieu à la création d'emploi budgétaire.

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

Pour le Territoire Istres Ouest Provence

Un emploi d'enseignant artistique (Poste N°31388) au Conservatoire de musique et de danse, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique relevant de la catégorie hiérarchique B, à temps non complet à raison de 10 heures hebdomadaires.

Description des missions : à partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigner des pratiques spécialisées aux élèves (collectives et/ou individuelles), développer la curiosité et l'engagement artistique, transmettre les répertoires les plus larges possible en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement.

Profil : diplôme d'État

Article 5 : Création d'emplois non permanents à temps complet :

Est approuvé la création de deux emplois non permanents pour permettre le recrutement dans le cadre de contrats de projet (en application des articles L.332-24 à L.332-26 du Code Général de la Fonction Publique).

En application de l'article L. 332-24 du Code Général de la Fonction Publique, les collectivités territoriales peuvent désormais, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, recruter un agent sous contrat dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an, et d'une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans. Le contrat peut être renouvelé pour mener à bien le projet dans la limite de ces six années.

La procédure de recrutement sous contrat de projet doit respecter la procédure prévue pour les emplois permanents, fixée par le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019, et fait l'objet d'une déclaration de vacance d'emploi.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

Pour la Direction générale adjointe Développement urbain et stratégie territoriale

Ce contrat de projet a vocation de porter assistance à la Division action foncière pour mener à terme la mise en œuvre de deux projets prioritaires en cours de traitement par cette division.

Les projets de la mission renouvellement urbain (MRU) relèvent de la compétence métropolitaine et consistent à coordonner et piloter la mise en œuvre à Marseille d'une politique nationale de rénovation urbaine en zones urbaines sensibles instituée par la loi du 1er août 2003, et mise en place par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). À Marseille, 1 milliard d'euros sont investis pour rénover 14 quartiers du Nord, du Sud et du Centre de la ville. Pour mettre en œuvre cette rénovation, 13 conventions ont été signées entre tous les partenaires. Pour répondre à ces objectifs, la Division action foncière met en œuvre l'ensemble des procédures requises pour s'assurer de la maîtrise foncière des emprises nécessaires à la réalisation des projets.

Le projet extension Nord-Sud du réseau de Tramway : la Métropole Aix-Marseille-Provence développe actuellement ce projet d'extension Nord. Il vise à améliorer la desserte en transports en commun de ces quartiers et à faciliter la mobilité de leurs habitants. Le projet a fait l'objet d'une enquête publique en 2020, portant sur l'utilité publique de l'opération. Une enquête parcellaire s'est conduite, du 3 au 18 février 2021 inclus, visant à déterminer les emprises nécessaires à la mise en œuvre des travaux et identifier les propriétaires, ayants-droits ou titulaires de droits réels. Par arrêté préfectoral en date du 15 juin 2021, les travaux de l'opération ont été déclarés d'utilité publique. En parallèle des démarches administratives susvisées, des négociations amiables sont en cours avec les différents propriétaires des parcelles impactées par le futur tracé devant faire l'objet de travaux. Le bilan 2021 de l'action foncière sur ce dossier stratégique est le suivant : 18 délibérations au Bureau de la Métropole et pour avis en Conseil de Territoire ; 11 conventions de mise à disposition avec les institutionnels ont été conclues permettant le démarrage des travaux ; 77 saisines de la Direction immobilière de l'État ont été enregistrées sur la plateforme et traitées ; Plus de 80 DMPC ont été mis dans le circuit de signature interne ; 130 courriers de notification de l'enquête parcellaire ; 65 courriers d'offres financières amiable et judiciaire ont été traités.

Les procédures foncières à mettre en œuvre par la Division action foncière pour chaque projet nécessitent notamment de réaliser des opérations d'acquisition, de cession, de constitution de servitudes, de mises à disposition anticipée préalable aux transferts de propriété.

Les actions conduisent également à participer aux réunions, à conduire des négociations foncières, à consulter les services opérationnels internes et externes, à rédiger les rapports, conventions, décisions et actes nécessaires au suivi des affaires foncières.

La Division action foncière est composée de 8 chargés d'études sur le territoire Marseille-Provence, et gère plus de 1 000 dossiers courants à complexes en lien avec les compétences métropolitaines. Pour mener à bien l'exécution des projets décrits, il est indispensable de renforcer les moyens de la Division action foncière et de recruter un agent dédié à assister ponctuellement, le temps de la réalisation de ces projets, les agents de cette division. Le besoin est exprimé sur 24 mois.

Un emploi de chargé d'études affaires foncières PRU et Tramway à la Direction du foncier et du patrimoine, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emploi des attachés et ingénieurs territoriaux, relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : animer et assurer le suivi du volet foncier du programme national de rénovation urbaine. Appuyer la mise en œuvre des acquisitions en lien avec l'extension du tramway de Marseille. Gérer le traitement des mises en demeure d'acquiescer, et suivre les procédures d'acquisitions foncières amiables et par voie d'expropriation. Mettre en œuvre et suivre des procédures de cessions foncières. Traiter les déclarations d'intention d'aliéner et les préemptions. Participer aux points d'avancement réguliers organisés par la Mission renouvellement urbain.

Profil : Diplôme universitaire en Droit Public, Immobilier, Aménagement. Expérience dans le suivi de projets opérationnels et structurants. Maîtrise de la mise en œuvre de l'action foncière. Connaissance des instances, processus et circuits de décision. Compétences en gestion des données et pratique avérée dans l'utilisation de logiciels métiers et outils bureautiques.

Pour la Direction générale adjointe Mobilité, Déplacement, Transport, Espace public et Voirie

Le plan de mobilité prévoit la déclinaison territoriale de ses actions à l'échelle de 25 bassins de proximité dans le quinquennat suivant son adoption. La réalisation de chacun des PLM s'inscrit dans une durée de 12 à 18 mois selon les périmètres concernés. Les moyens humains actuels permettent de conduire 2 PLM par an. Il est indispensable pour répondre aux nombreuses attentes des communes métropolitaines et pour réaliser les PLM dans le temps imparti de compléter l'équipe et de recruter un poste de chargé d'études permettant de tenir un rythme attendu de 4 à 5 PLM par an. Les aléas inhérents à ce type de démarche conduisent à proposer un recrutement sur 6 ans au total pour garantir la réalisation de l'ensemble des PLM.

Un emploi de chargé d'études plans locaux de mobilité à la Direction études et stratégies, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emploi des attachés et ingénieurs territoriaux, relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : sous l'autorité du chef de service Stratégie et Planification qui assure la mission de directeur de projet du Plan de Mobilité Métropolitain et en coordination avec le chef de projet du Plan de Mobilité, élaborer et assurer le suivi des PLM dont il a la charge sur le territoire métropolitain. Diriger les études, animer les groupes de travail, organiser et coordonner l'action des différents partenaires et veiller à sa cohérence avec la politique de la mobilité et les autres documents de planification de la collectivité.

Profil : Master II mobilité ou aménagement du territoire.

Article 6 :

-Est approuvé le principe d'accueil d'une doctorante en Convention Industrielle de Formation par la Recherche pour la DGA Développement urbain et stratégie territoriale / Direction de l'aménagement durable.

En application des dispositions des articles D1242-3 et des D1242-6 du code du travail, la Métropole Aix-Marseille-Provence envisage le recrutement d'une doctorante en partenariat avec le laboratoire de recherche « Centre de Droit de la santé au sein de l'UMR 7268 ». Le projet de thèse portera sur le sujet suivant : « Pour des projets d'aménagement plus résilients : comment concilier la réalité du territoire, avec la croissance des exigences environnementales ? ».

Ce projet de thèse permettra à la Métropole de se doter d'outils d'aménagement en lien avec le développement durable, et constituera un apport juridique et opérationnel important pour le développement et la consolidation de la mission métropolitaine de la stratégie environnementale.

Cette étude proposera ainsi, une méthode de travail et des niveaux d'exigence s'inscrivant dans une démarche environnementale et d'optimisation du foncier, en cohérence avec l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN). Ce dispositif, très favorable pour l'image de la collectivité, permettra également à la Métropole Aix-Marseille-Provence d'être force de proposition législative pour les années à venir.

Les questions d'étalement urbain, d'artificialisation des sols et de protection de la biodiversité sont des notions à prendre en compte dans la stratégie de développement des projets aménagements. Les enseignements de la crise liée au Covid-19 invitent à revoir en profondeur les interactions entre l'humain et la nature, ainsi qu'à prendre soin du vivant dans son ensemble. Ces tournants stratégiques et institutionnels ne sont pas une réponse conjoncturelle : ils engagent pleinement toute l'action métropolitaine et réinterrogent l'ensemble de ses stratégies sectorielles (PDU, PLH, PLUi, SCOT métropolitain...).

La Métropole entend réussir un nouveau modèle d'aménagement et de développement avec une meilleure qualité de vie, plus sobre en ressources et protecteurs des espaces naturels et agricoles. La période actuelle et celle à venir sont riches en enseignements sur ces thématiques, et, correspond aux missions portées par la DGA.

Plus largement, cette protection s'inscrit également dans la nouvelle étape institutionnelle qui s'ouvre avec l'adoption de la loi « 3DS », et plus précisément son article 56, qui va conduire à la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance s'appuyant pleinement sur les compétences stratégiques.

Aujourd'hui, la place accordée à l'environnement, et en particulier à la biodiversité au sein des politiques publiques et des mécanismes normatifs les mettant en œuvre, a considérablement évoluée ces dernières années. Ce changement de regard sur l'aménagement du territoire est une réelle opportunité en terme d'attractivité pour une meilleure qualité de vie, tout en restituant aux sols leurs richesses biologiques.

L'aménagement du territoire prend acte de cette nouvelle place accordée à la biodiversité, ce qui amène à s'interroger sur cette nouvelle dimension que doivent désormais revêtir les projets d'aménagement, et les effets concrets que cela implique. Dans la continuité du Contrat Métropolitain de Relance et de Transition Écologique (CMRTE), nous souhaiterons également identifier les enjeux et les priorités d'actions pour une valorisation des espaces naturels.

Sous réserve de la validation de la demande de CIFRE par l'ANRT (Association Nationale de Recherche Technologique), la Métropole Aix-Marseille-Provence recrutera une doctorante via un contrat de trois ans, sur la base de l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique. Conformément à la réglementation, la rémunération de cette doctorante ne sera pas inférieure à 23 484 euros bruts annuels, et sera fixée en référence à la rémunération brute annuelle moyenne appliquée par la Métropole de 35 000 euros bruts annuels. Cette intégration au sein de la collectivité sera assurée dans la perspective de permettre à la doctorante de réaliser un travail de recherche et d'accéder aux informations, méthodes, données, terrains qui lui seront nécessaires ; Tout sera mis en œuvre, notamment en termes de moyens de travail, d'outils et de conseils méthodologiques, pour que le projet de recherche soit mené à terme et dans les meilleures conditions.

Madame la Présidente de la Métropole-Aix-Marseille-Provence, ou son représentant, est autorisé à signer la convention avec l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), le contrat de collaboration avec le laboratoire de recherche, ainsi que tous documents afférents à ce dispositif.

- Est approuvé le principe d'accueil d'un doctorant en convention industrielle de formation par la recherche pour Polaris centre d'art.

En application des dispositions des articles D1242-3 et des D1242-6 du code du travail, la Métropole Aix-Marseille-Provence envisage le recrutement d'une doctorante dont le projet de thèse intitulé « *Le corps du visiteur enfant dans le lieu d'exposition de l'art contemporain : enjeux de médiation* » vise à étudier comment ce corps se déplace dans un espace d'exposition et interagit avec les œuvres, et les enjeux de la médiation qui en découlent.

Les enjeux de cette recherche tendent à questionner et comprendre en quoi le visiteur enfant devient un véritable enjeu dans la possibilité d'un renouvellement de la pratique du lieu d'exposition de l'art.

Avec l'art contemporain, le rapport à l'art se transforme, devenant également sensible et permettant alors de donner à l'enfant une place nouvelle au sein du lieu d'exposition.

Le lieu d'exposition de l'art, notamment le musée, est traditionnellement considéré comme l'endroit de la contemplation. Un comportement particulier est attendu de la part du visiteur : celui d'un rapport contemplatif face aux œuvres d'art qui sont exposées. Ainsi, le silence, la lenteur, le recul et l'observation permettent de pratiquer légitimement cet espace. En effet, les œuvres que le visiteur peut y côtoyer ont acquis un statut se rapprochant désormais du sacré. Ce sont des objets n'ayant plus d'autres fonctions que celle d'être exposé et observé. Mais ce comportement normé du visiteur ne va pas de soi tout en étant le seul acceptable, il se doit alors d'être intégré dès le plus jeune âge.

L'enfant est donc l'héritier de pratiques normées et déterminées dans le lieu d'exposition de l'art. Elles s'acquièrent notamment dans le cadre scolaire puisque l'enfant, en tant qu'élève, est un visiteur privilégié des lieux d'exposition de l'art, représentant une part importante du public accueilli chaque année. Pourtant, le lieu traditionnel d'exposition de l'art, du fait de ses attentes, semble être dans un rapport d'opposition, voire d'exclusion, envers le public enfant et ses besoins. En effet, l'enfant est un être humain en cours de développement, en plein apprentissage (psychomoteur, affectif et cognitif notamment). Son corps n'est donc pas encore soumis aux attentes de la société. C'est par ce corps qu'il appréhende le monde. Il se caractérise alors par un rapport sensible au monde, avec un besoin de parler, de se mouvoir, de toucher. C'est donc l'enfant qui est véritablement en jeu dans la possibilité d'un renouvellement des pratiques du lieux d'exposition de l'art.

Depuis plusieurs décennies, l'art contemporain vient déplacer les traditions et les normes liées au monde de l'art, mais également à notre société, en érigeant un rapport à la transgression et à l'expérience. Aussi, le lieu d'exposition de l'art, la notion d'œuvre d'art et l'idée du beau s'en trouvent questionnés et modifiés afin de faire sens avec cet art, aux formes multiples, qui repousse les limites.

Par différents types d'approche, la rencontre entre un public et un lieu, une œuvre, la médiation culturelle vient aider à l'activation d'un rapport à l'art chez les individus. Le médiateur devient donc le témoin des traditions et des normes propres à une institution culturelle, un espace d'exposition et de l'appropriation possible de ce lieu par le visiteur. En venant travailler la didactique, l'imagination, la créativité ou encore l'expérience, le médiateur adapte ses propositions en fonction du public, du lieu et des œuvres. L'art contemporain, alors, ouvre de nouvelles possibilités à la médiation culturelle afin de permettre des interactions qui ne soient plus seulement intellectuelles et contemplatives mais également sensibles, peut-être plus adaptées au visiteur enfant. Il s'agit également de se questionner sur un rapport au corps modifié que l'art contemporain vient mettre en place lors de la fréquentation du lieu d'exposition par le visiteur. Le lieu d'exposition de l'art traditionnel, d'abord pensé pour le visiteur adulte, se veut renouvelé lorsqu'il s'agit d'art contemporain. Ainsi, cela peut également permettre à l'enfant une expérience différente liée à la pratique du lieu d'exposition, plus en accord avec ses propres besoins, favorisant alors potentiellement la possibilité d'une expérience esthétique.

Sous réserve de la validation de la demande de CIFRE par l'ANRT (Association Nationale de Recherche Technologique), la Métropole Aix-Marseille-Provence confiera à cette doctorante une mission visant à participer à la construction d'outils pédagogiques et de poser les bases d'une réflexion autour de la scénographie des expositions pour le jeune public via un contrat de trois ans, sur la base de l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique. Conformément à la réglementation, la rémunération de cette doctorante ne sera pas inférieure à 23 484 euros bruts annuels, et sera fixée en référence à la rémunération brute annuelle moyenne appliquée par la Métropole de 35 000 euros bruts annuels.

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ou son représentant, est autorisé à signer la convention avec l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), le contrat de collaboration avec le laboratoire de recherche, ainsi que tous documents afférents à ce dispositif.

Article 7 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Métropole - chapitre 012.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
La Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL